

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 8 avril 2025**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué,
En exercice : 11 s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur
Présents : 8 Christian EXCOFFON, Maire.
Excusés : 1
Absents : 2 Présents : : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS ROMAIN, Thierry
Votants : 8 TEYPAZ, Jacky MARIN-LAMELLET, Laëtitia SOCQUET-JUGLARD, Dominique TEYPAZ,
Gérard VIALLIS.

Date de la convocation :
27/03/2025 Excusés : Marie-José LIGOUZAT,

Absent : Jérémie MONGELLAZ, Jean-Loup MARTIN.

A été élu secrétaire de séance : Dominique TEYPAZ

Délibération n° 2025-D13 – ONF – Programme 2025 des travaux à réaliser en forêt communale

Les services de l'Office National des Forêt ont proposé à la municipalité la programmation pour l'année 2025 des travaux à réaliser en forêt communale.

Il s'agit de travaux d'entretien courant (renvois d'eau, fauchage, drains, entretien, lutte contre les espèces invasives, ...) pour un montant estimatif HT de 22 400 € et de travaux d'investissement (Création pistes forestières, soins des plantations et relevage des plants, dégagement manuel de la régénération naturelle et des zones enrichies par plantation) pour un montant estimatif HT de 15 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (8 voix pour) :

- ☞ **Approuve** le programme 2025 des travaux à réaliser en forêt communale, tel qu'établi par l'Office National des Forêts, conformément au rapport qui a été présenté.
- ☞ **Autoriser** le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre du programme en relation avec l'ONF.
- ☞ **Prévoit** les crédits nécessaires pour financer les travaux mentionnés dans le programme 2025, conformément aux estimations fournies par l'ONF, dans le budget de la commune de l'exercice 2025.

*Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.*

Le Maire,
Christian EXCOFFON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20250408-2025-D13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025
Publication : 11/04/2025

